Cinquante troisième année. - N ° 103 A Mercredi 29 mai 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 403

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

500 262 092 RCS Bordeaux.
ACQUISYS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 229280.00 EUR.
Adresse : 75, Rue Chevalier, 33000 BORDEAUX.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ACQUISYS Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 229280 EUR Siège social 75 Rue Chevalier 33000 BORDEAUX N° RCS 500262092 RCS BORDEAUX, est société absorbée. TALIS EDUCATION GROUP Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 44460 EUR Siège social 75 RUE Chevalier 33000 BORDEAUX N ° RCS 401384813 RCS BORDEAUX, est société absorbante. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 23 mai 2019, La Société TALIS EDUCATION GROUP, SAS au capital de 44.460 euros dont le siège social est situé 75 rue Chevalier 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 401 384 813 et la Société ACQUISYS, SAS au capital de 229.280 euros dont le siège social est situé 75 rue Chevalier 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 500 262 092 ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la Société ACQUISYS par la Société TALIS EDUCATION GROUP. La Société ACQUISYS ferait apport à la Société TALIS EDUCATION GROUP de la totalité de son actif, soit 8.133.289 euros à charge de la totalité de son passif, soit 211.700 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 7.921.589 euros ; En rémunération de cet apport net, 2.293 actions nouvelles de 20 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la Société TALIS EDUCATION GROUP à titre d'augmentation de son capital social de 45.860 euros et attribuées aux associés de la société absorbée. Le rapport d'échange est fixé à une action de la Société TALIS EDUCATION GROUP pour cinq actions de la Société ACQUISYS. La prime de fusion s'élèverait globalement à 7.875.729 euros. La Société TALIS EDUCATION GROUP, détenue à 100 % par la Société ACQUISYS, recevrait 2.223 de ses propres actions. La société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital social, elle procèdera à une réduction de son capital social d'un montant de 44.460 euros par voie d'annulation desdites actions. La différence entre la valeur nominale des actions annulées, (44.460 euros), et la valeur comptable desdits titres (7.465.963 euros), soit 7.421.503 euros, sera

imputée intégralement sur la prime de fusion. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires de la société absorbée et par l'associée unique de la société absorbante. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2019 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la Société ACQUISYS depuis le 1er janvier 2019 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la Société TALIS EDUCATION GROUP. La Société ACQUISYS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Date du projet : 23/05/2019 Date du dépôt : 24/05/2019, lieu du dépôt : Bordeaux..

